

Décision 03-D-24 du 26 mai 2003

relative à des pratiques mises en œuvre par la RATP dans le domaine des prestations médicales assurées à ses salariés

Posted on: 16 septembre 2003 | Secteur(s) :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

M. Verne

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

RATP

Lire

le texte intégral de la décision

61.22 Ko